



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa	
Date	Dimanche 27 octobre 2024	Heure de départ	18 h 30
Conditions météorologiques	Courses 1 à 10 : Couvert (Temp. : 5 °C)	Vent	20 km/h (Nord-Ouest)
État de la piste	Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)		
Nombre de courses	10	Courses de qualification	1 KR
Total des paris mutuels	\$196,729	Nombre total d'inscriptions	62/64
	Vétérinaire contacté : Dr M. Rocheleau	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pist

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Weber Michael	Rourke, Katelynn	Gillies, Pete (à distance)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Après l'examen tenu avec Dany Mainguy, le 20 octobre, concernant des incidents survenus dans l'écurie de prélèvement et/ou le paddock, les 29 août et le 12 septembre, M. Mainguy a été trouvé coupable d'avoir enfreint les règles 6.17(c) (langage inapproprié), 6.17(d) (conduite inappropriée) et 6. 20(b) (inconduite préjudiciable aux meilleurs intérêts des courses) de la CAJO et se voit donc imposer une suspension complète de 45 jours (du 3 novembre au 17 décembre 2024, inclusivement), et une sanction pécuniaire de \$ 3,000.

Des conditions ont été inscrites sur sa licence concernant l'entrée dans l'écurie de prélèvement et le contact avec les techniciens vétérinaires à Rideau Carleton. Il doit suivre un cours sur le harcèlement au travail jugé acceptable par la CAJO avant d'être réintégré.

Décision #2886254

- Un retrait hâtif a été opéré par le juge du cheval, “CB CAPER”, (Michael Armstrong entraîneur), de la Course 1 (inadmissible).
- Un retrait hâtif a été opéré par le vétérinaire du cheval, “GOING YARD”, (Stephane Pouliot entraîneur) de la Course 2 (maladie).
Ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).
- Gordon McDonald, le président de la National Capital Region Harness Horse Association (NCRHHA), était présent pour aborder plusieurs questions.

Courses

- Pascal Bérubé a été autorisé à se retirer de cinq courses.
 - William Roy, Carl Duguay et Clarke Steacy ont été autorisés à se retirer chacun d'une course.
1. Rien à signaler.
 2. Rien à signaler.
 3. La correction du temps de course pour le temps au poteau de $\frac{3}{4}$ de mille est :
27 56² **124**⁴ 154¹.
Rien d'autre à signaler.
 4. Rien à signaler.
 5. Examen de la performance du #3, “GIDDY UP MAX”, (William Roy), au départ.
Le #3 a brièvement éprouvé des difficultés sans pourtant faire de bris d'allure.
Rien d'autre à signaler.
 6. Rien à signaler.
 7. La correction du temps de course pour le temps au poteau de $\frac{3}{4}$ de mille est :
27¹ 56⁴ **126** 154⁴.
Rien d'autre à signaler.
 8. Rien à signaler.
 9. Rien à signaler.

10. Rien à signaler.

Réclamations :

Course 5

Le #2, "THEDOGINTHEFIGHT" (1), pour \$ 8,500, par Jason Gilchrist (entraîneur).